



Relevé de conclusions

Conseil de quartier
Saint-Florent

Jeudi 3 mars 2016

Direction des Vies Participatives

Rédaction : Sabrina VOLET

Centre Socioculturel – 189 avenue Saint Jean d'Angély

Co-Présidentes: Agnès JARRY (Conseillère municipale, co-présidente élue); Joëlle AUMONIER (co-présidente habitante).

Elus municipaux : Anne-Lydie HOLTZ ; Michel PAILLEY (Adjoint au Maire) ; Jacques ARTHUR (Conseiller municipal) ; Eric PERSAIS.

Agents municipaux : Sabrina VOLET (service Vie participative).

Membres : David CHASSERIAU ; Antoinette JARRY ; Alexandre JEROME ; Isabelle JEROME ; Yannick KERVRAN ; Gaëlle MANGIN ; Luce MARTIN ; Chantal MOREAU ; Jean NEBAS ; Alain ROBERT ; Jacques THIOULET.

Excusés : Jean-Louis CASSETTE ; Vincent COURTADE ; Roland COLLOT ; Vincent COURTADE ; Sylvie DUPUIS-DULUC.

Ordre du jour du Conseil de quartier :

1. Intervention du Groupe La Poste
2. Rappel des aménagements réalisés avec les crédits 2015 de la vie participative,
3. Définition des priorités 2016 des projets du Conseil de quartier Saint Florent,
4. Autres dossiers
 - Proposition du projet rue Berthet
 - Bilan du « Marché de Noël édition 2015 » et perspective pour 2016,
 - Communication sur le questionnaire du CSC
 - Cinémas en plein air
5. Point sur le fonctionnement du Conseil de quartier et des commissions,
6. Points sur les travaux de la commission « Cadre de vie »,
7. Informations et questions diverses.
 - Valorisation des cours d'eau
 - Calendrier des prochaines rencontres

1. Intervention du groupe La Poste par Patrick BRAILLON, Délégué aux Relations Territoriales en Deux-Sèvres

1. Présentation de la Poste

Le groupe « la Poste » comporte aujourd'hui 5 branches d'activité :

- Courrier-Colis-Services au domicile avec une baisse allant de 6 à 7 % de l'activité courrier ;
- La Banque Postale ;
- GéoPost (services express) ;

- Le Réseau La Poste (distributeur des autres branches) ;
- Le Numérique (nouvelle branche) automates, etc.

Globalement, monsieur BRAILLON fait état d'une baisse de moyens et de fréquentation.

2. La situation à Niort

Dans le même temps, le maillage postal à Niort reste relativement important au regard des engagements de service public de la Poste (1 point de contact pour 20 000 habitants) : 7 bureaux de poste, 1 agence postale communale et 1 plateforme courrier.

La loi oblige à conserver minimum 4 points de contact.

Toutefois, certains de ces bureaux de poste sont aujourd'hui confrontés à une baisse d'activité significative.

Exemple : Niort Saint Florent : 23 personnes/ jour en moyenne, sur une ouverture au public du lundi au vendredi de 14h30 à 17h30.

3. Propositions de la Poste

Dans ce contexte, la Poste réfléchit à sa réorganisation et envisage la fermeture de certains bureaux en gestion directe pour développer des partenariats avec des commerçants notamment dans les quartiers des Brizeaux et de Saint-Florent. Ces partenariats permettraient un élargissement de l'amplitude d'ouverture du point de contact car actuellement, les bureaux ont une amplitude horaire de 3h, sur les jours ouvrables.

Depuis 2013, celui de Saint Florent est ouvert de 14h30 à 17h30.

Il est rappelé qu'il peut être demandé au facteur d'assurer certains services directement à domicile, lors de son passage de distribution : vente de timbres, dépôt d'espèces, envoi de courriers et/ou colis, ...

Remarques du Conseil de quartier :

- Il est attendu de la Poste un service de proximité. Comment récupérer les colis, courriers recommandés, ... ?

Il rappelle que la population du quartier de Saint-Florent est vieillissante. Beaucoup de personnes âgées possèdent des Livrets à La Poste car il n'y a pas de Banque sur le quartier.

- La baisse de fréquentation à Saint-Florent peut s'expliquer par : un changement trop fréquent de personnel, La plupart du temps, les colis sont à récupérer au Clou-Bouchet ou à La Poste centrale.

- Dans combien de temps le bureau de Poste va-t-il être fermé ?

- Les co-présidents et l'ensemble des habitants présents ont fait part de leur mécontentement et regrettent cette décision.

2. Rappel des aménagements réalisés avec les crédits 2015 de la vie participative.

Quartier	Secteur / rue	Contenu du projet	coût
Clou Bouchet	Rue Henri Sellier	Espace vert au 12/ 22 rue Sellier (hors PRUS) avec fermeture accès voitures	35 000€
Tour Chabot Gavacherie	Parking du CSC du Parc	Reprise totale du parking avec sous couche, enrobé et marquage. Création de 2 cases PMR	26 000€

Saint Liguairé	Abords du groupe scolaire Agrippa d'Aubigné	Sécurisation des déplacements piétons (notamment parvis école maternelle) et marquage global au sol du stationnement sur le centre bourg + marquage au sol du STOP Moulin/ Huit Mai avec suppression de la priorité à droite créée dans le cadre du cœur de quartier.	25 000€
Souché	Rue de Souché Secteur coop/ CA	Elargissement des trottoirs et reprise de la chaussée entre le carrefour André Gide et la partie rénovée.	29 000€
Saint Florent	Rue Jean Jaurès	Sécurisation des piétons avec création d'un trottoir et d'un alternat feux	25 000€
Nord	Carrefour Gainerie/ Sarrazine/ Cholette	Sécurisation du carrefour par un giratoire	60 000€
TOTAL crédits investissements 2015			200 000€

- o Ce sont 6 sur 9 quartiers qui ont bénéficié d'un projet en 2015
- o Le projet du Conseil de quartier du Clou-Bouchet est l'exception qui confirme la règle de réalisation de tous les projets dans l'année (les travaux ont démarrés mi-mars dernier) ; toutefois les crédits pour ce projet sont bien issus de l'année 2015
- o Cette année les projets ont été orientés vers la voirie mais les projets en lien avec les espaces verts ou le patrimoine peuvent également bénéficier des crédits de quartier.

3. Définition des priorités 2016 des projets du Conseil de quartier de Saint Florent

a) Les crédits d'investissement 2016

- En 2016, la Vie participative dispose à nouveau de 200 000 € de crédits d'investissement mutualisés pour les projets des Conseils de quartier sur l'ensemble de la ville.
- Chaque Conseil de quartier émet ses priorités parmi les projets évoqués, travaillés. Pour une partie certains sont déjà connus car ils ont été recensés dès 2015. Sont-ils toujours d'actualité, à conserver dans les demandes ?

b) Proposition du projet de réfection du parking de la Convention.

Reprise de l'enrobé du parking arrière du Centre Socioculturel « Les Chemins Blancs »

Réalisation d'un projet d'amélioration de l'accueil des usagers au CSC dans la continuité du projet de la cour.

=> Le Conseil de quartier définit le projet de réfection de la place de la Convention comme priorité n°1 en 2016.



Côté financement : 50 000€

Ce projet est finalisé et peut être proposé au budget 2016 sur les crédits d'investissement des quartiers.

A noter : Le problème de stationnement (places réservées par les structures privées) est en cours de vérification. Une réunion entre les services est programmée le 29 avril.

*Si le Conseil de quartier formule de nouvelles demandes, celles-ci nécessiteront un travail de faisabilité, d'étude et de chiffrage de la part des services techniques qui pourraient rendre complexes leur réalisation sur 2016.

*A l'issue de la série de Conseils de quartier qui se déroule tout le mois de mars, les élus effectueront l'arbitrage final des projets retenus pour financement sur 2016 et réalisation d'ici la fin de l'année. Cet arbitrage prendra en compte le plan de charge des services techniques si certains projets nécessitent la phase d'étude et de chiffrage.

*La liste des projets retenus par la municipalité sera présentée à l'occasion des Conseils de quartier de mai et juin.

4. Autres dossiers en cours

a) Proposition du projet de la rue Berthet

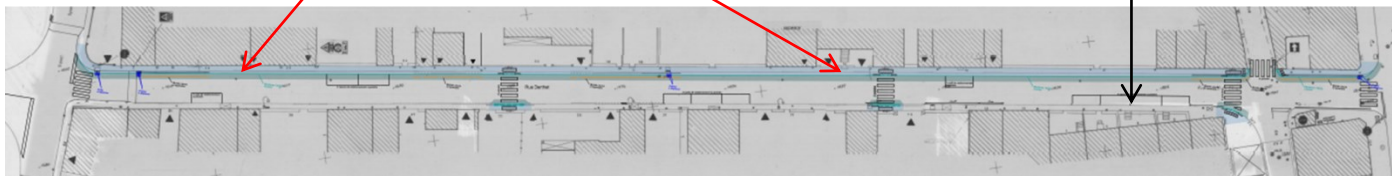
Demande par les riverains d'un dispositif (léger) qui permettrait de faire ralentir les véhicules et de dissuader certains utilisateurs de l'emprunter comme voie de shuntage

Le bureau d'étude a réalisé un plan qui propose de créer des cases de stationnement dans cette rue.

Côté finance : Les peintures seules seraient réalisées en régie (donc sans financement), mais l'élargissement du trottoir nécessite 65 000 €.

Élargissement du trottoir
aux normes d'accessibilité

Création de cases
de stationnement en quinconce



En conclusion : pour satisfaire et répondre à la demande des riverains, la matérialisation des cases de stationnement pourrait être réalisée par la régie voirie.

b. Bilan du Marché de Noël édition 2015 + perspectives 2016

1ère édition : vendredi 11 décembre 2015

Participation d'une quinzaine d'exposants, des membres de la commission vie de quartier, des co-présidentes habitante et élue, des parents d'élèves et de deux commerçants du quartier : Carrefour Market et la boulangerie Crépin.

Des animations ont été proposées pendant la soirée : des ateliers pour enfants par des compagnies, un orchestre et une chanteuse.

Les ventes des gâteaux confectionnées par les membres du conseil de quartiers et les ventes de cartes postales ont permis de récolter une enveloppe de 140 € qui a été remise gracieusement au Centre Socioculturel de Saint Florent.

Une deuxième édition aura lieu en décembre 2016. La date sera fixée ultérieurement.

c. Communication sur le questionnaire du Centre Socioculturel par la Présidente ou Vice-Présidente du CSC

Dans le cadre de la réécriture de son contrat de projet social, le Centre Socioculturel mène une enquête sensible auprès des habitants des quartiers de Goise - St Florent - La Tranchée.

L'objectif : Comprendre les besoins, les envies des habitants en ne se contentant pas des données statistiques.

d. Cinéma en plein air

Sur 2015, cette nouvelle proposition estivale et culturelle a été une réussite dans chaque quartier où elle a été programmée.

Il a même été analysé que la notion de proximité dans ce type d'opération est primordial.

La Vie participative en lien avec le service Culture proposent par conséquent de renouveler l'opération avec 6 dates pour l'été 2016.

Les dates arrêtées sont les suivantes :

Samedi 2/07 Tour Chabot Gavacherie

Lundi 4/07 place du Donjon

Lundi 11/07 au quartier Saint Liguair

Lundi 18/07 au quartier Nord (Cholette)

Mardi 02/08 Sainte Pezenne

Lundi 08/08 Saint Florent

Mardi 16/08 place du Temple

Vendredi 19/08 au quartier Tour Chabot Gavacherie

Samedi 03/09 Bassin d'orage Champclairiot (géré indépendamment du service Culture)

Les lieux envisagés (un repérage sur site est en cours sur les sites nouveaux) :

- Place du Donjon (Centre-ville)
- Place du Temple (Centre-ville)
- Parc de Cholette (Nord)
- Espace vert derrière le CSC de Ste Pezenne (Ste Pezenne)
- Espaces verts à proximité de la place C Saboureau (St Liguair)
- sur le secteur de Massujat (Goise-St Florent)

L'idée cette année est également de proposer aux conseillers des quartiers ou à des associations du quartier (CSC par exemple) qui vont accueillir une date de participer de manière bénévole au montage et démontage de l'événement aux côtés du service Culture.

Nous renverrons un message aux Conseils de quartier concernés pour recruter des conseillers bénévoles et dès qu'on pourra communiquer les dates précises.

La projection à Goise Massujat aura lieu le 8 août.

5. Point sur le fonctionnement du Conseil de quartier et des commissions.

a) Mise en place d'un bureau

Comment est composé le bureau ?

La co-présidente élue

Le co-président habitant

Les rapporteurs des commissions

Quand se réunit-il ?

Une fois avant chaque Conseil de quartier

Quelles sont ses missions ?

Préparer l'ordre du jour des Conseils,

Suivre les dossiers, demander l'intervention d'élus, d'experts ou de techniciens au Conseil si un sujet le nécessite.

b) Fonctionnement des commissions

Les co-présidentes proposent de renommer les commissions et invitent les conseillers de quartier à se positionner sur celle(s) dans lesquelles (ou alors où) ils souhaitent s'investir et/ ou en devenir le rapporteur (contactez Sabrina VOLET à la DVP – sabrina.volet@mairie-niort.fr ou au 05.49.78.78.98).

Cette proposition permettra de redynamiser et donner l'envie de participer aux réunions des prochaines commissions.

1. Commission « Vie de quartier/ animations »

- Luce MARTIN

- Gaëlle MANGIN

- Yannick KERVRAN

2. Commission « Espaces publics/ cadre de vie »

- | | |
|--------------------|--------------------|
| - David CHASSERIAU | - Yannick KERVRAN |
| - Isabelle JEROME | - Jean NEBAS |
| - Alexandre JEROME | - Alain ROBERT |
| - Jacques THOLLET | - Roland COLLOT |
| - Antoinette JARRY | - Vincent COURTADE |

3. Commission « Valorisation du patrimoine » = est devenue une commission interquartier

6. Point sur les travaux de la commission « Cadre de vie ».

a) Tronçon entre le carrefour de la Liberté/ J. Moulin et le pont SNCF avenue Saint Jean d'Angély

Problème de vitesse, de stationnement et de sécurité des piétons depuis la suppression des ilots lors du projet des pistes cyclables avenue St Jean d'Angély.

Les aménagements de sécurité sont incomplets en ce qui concerne le dernier tronçon situé à partir du dernier carrefour à feux tricolores de l'Avenue jusqu'à la sortie de Niort, pour limiter la vitesse excessive des véhicules afin de préserver les traversés des piétons, la circulation des cyclistes et la sortie en véhicule des riverains de leurs propriétés.

Réponse : *Les comptages sont prévus au 1er semestre 2016. La programmation exacte sera faite avec le prestataire retenu. Une visite sur site est fixée le vendredi 1er avril à 17h00.*

b) Rue de Nambot

La limitation à 30 Km/h de la rue qui est pourtant totalement en piste cyclable est absente sur le dernier tronçon où un aménagement de rétrécissement de voie de circulation a pourtant été créé avec un alternat de circulation.

De plus, ce tronçon fait partie d'un cheminement régulier des bus du TAN, dont plusieurs arrêts se situent rue Mansart.

Réponse : *L'itinéraire cyclable réalisé il y a quelques années emprunte l'avenue Saint Jean d'Angély jusqu'au boulevard Jean Moulin et rentre dans la rue de Nambot à ce niveau. Le reste de la rue n'a pas été intégré dans le schéma cyclable. C'est pourquoi les rues Le Notre ou Mansart ne sont pas limitées à 30.*

c) Rue Saint Symphorien

Il est demandé la création d'un passage protégé à la hauteur de l'impasse Saint-Symphorien pour les personnes de l'impasse se rendant au Carrefour Market ou au Secours Catholique.

Réponse : *demande transmise à la régie pour mise en œuvre.*

Demande d'un panneau rappelant le contre sens cyclable + limitation 30km/h.

d) Rue du Petit Bois

La réponse apportée par le service voirie au tourne-à-gauche de la rue du Petit Bois sur l'avenue de La Rochelle est la réponse identique à celle du problème déjà soulevé il y a 5 ans pour que les gens fassent le tour du rond-point qui est à 10 m à droite.

La commission réitère sa demande = demande d'un obstacle pour empêcher le stationnement sur le trottoir et sur la chaussée devant la pizzeria, empêcher le tourne à gauche et obliger les véhicules d'emprunter le rond-point pour partir en direction de la Rochelle.

Réponse : *L'aménagement de l'avenue de la Rochelle rendra obligatoire le tourne-à-droite. Il a été demandé demandé à la régie voirie de poser un îlot devant la pizzeria pour dégager la visibilité à gauche.*

e) Rue Jean Jaurès

Les panneaux indiquant la hauteur des 2 ponts seraient à signaler d'une manière plus visible, avant et après ces édifices, afin d'éviter les manœuvres dangereuses de recul de nombreux poids lourds se retrouvant bloqués devant.

Réponse : *une imposante signalisation d'interdiction aux poids lourds existe déjà en amont des ponts. Le service ne trouve pas de solution pour améliorer cette situation.*

Demande d'élagage de 3 arbres se situant rue Jean Jaurès en face de la rue Jouberterie.

f) Ancienne entreprise Christol

Que va devenir le terrain de l'entreprise Christol ?

Réponse : *La Société CHRISTOL a obtenu un permis de démolir le 26/01/2015. Les travaux de démolition sont terminés depuis février 2016. Actuellement, il n'y a pas de projet sur ce site. Le terrain est en vente.*

g) Rue du Nord

Quel moyen de signalisation est mis en place pour dire qu'un train arrive ? (pas de barrière, ni de feux clignotants).

7. Informations diverses

a) Valorisation des cours d'eau

Pour répondre à une demande formulée par les Conseils de quartier de Souché et du Nord qui sont plus spécifiquement concernés par les cours d'eau à Niort (notamment du fait de la présence du Lambon et du secteur de protection des eaux du Vivier sur cette partie du territoire de Niort), nous avons sollicité le service en charge de cette thématique pour travailler à leur valorisation.

En effet, il n'existe pas de signalisation pour informer de la présence des cours d'eau sur Niort, il n'y a aucun panneau d'indication alors que l'eau est très présente sur notre commune.

Le service a donc réalisé un recensement des points où les cours d'eau croisent un chemin, une rue, un pont,... pour y proposer d'installer une signalisation.

C'est ce recensement et les propositions des lieux où il paraît pertinent de poser cette signalétique qui feront l'objet de la réunion du 25 avril prochain, une réunion inter-quartier car l'ensemble des conseils est concerné, même si certains plus que d'autres.

b) Calendrier des prochaines rencontres

➤ Calendriers

✓ **Visite sur site avenue St Jean d'Angély**

Vendredi 1er avril à 17h00

Sur place

✓ **Visite de Niort Terminal**

Vendredi 15 avril 2016 à 17h30

Sur place

✓ **Prochaine réunion de bureau**

Mardi 31 mai 2016 à 18h00

A l'ex-Mairie de quartier

✓ **Prochaine réunion de CQ**

Jeudi 30 juin 2016 à 20h00

Au centre Socioculturel « Les Chemins blancs

✓ **Music'apéro St Flo**

Vendredi 24 Juin

7bis. Questions et informations diverses

Impasses Bela Bartok – Honoré de Balzac

2 lampadaires ne fonctionnent plus.

Centre Socioculturel

La porte d'entrée (avenue Saint Jean d'Angély) est très dure à ouvrir. Cette situation pose problème à l'accessibilité du CSC aux personnes à mobilité réduite.

Avenue Saint Jean d'Angély

Il demandé qu'une zone 30 soit entre le rond-point devant l'ancienne entrée de l'Hôpital et Autonomie Santé.

Réponse : Les services ont engagé une réflexion à propos des zones 30 et des zones de rencontre sur le centre-ville ancien (cœur de ville), avec extension éventuelle aux axes qui ceinturent ce périmètre, ou qui y conduisent.

Il s'agit de trouver une cohérence sur tout secteur, et même à l'échelle de la ville, entre la réglementation mise en place et les aménagements de la voirie. En effet, même si cela a déjà été fait à certains droits, la pose de panneaux ne suffit pas, et des aménagements adéquats sont nécessaires. Le haut de l'avenue St-Jean fait partie de cette réflexion.

Toutes les demandes et remarques du Conseil de quartier ont été entendues et transmises aux services compétents.

Fin de la réunion à 22h40